

Procès-verbal d'état des lieux des bancs des halles de la commune de Villebois-Lavalette fait contradictoirement avec messieurs Chaignaud François, Juillien Jean, fermiers des droits de places établis sur les dits bancs et Monsieur le Maire de la commune de Villebois-Lavalette.

Savoir :

1<sup>er</sup> Le long de la rue au sud de la halle, banc demi madrier agrafé à partir du deuxième pilier joignant la rue, jusqu'au quatrième en montant, en mauvais état.

2<sup>ème</sup> Traverse partant du quatrième pilier arrivant au troisième pilier de bois, non agrafé.

3<sup>ème</sup> Etaux des bouchers, côté sud, trois bancs garnis de sept pierres de champ, le premier en commençant par le bas porte quatre madriers, le deuxième trois, le troisième deux et le quatrième trois, le premier et le deuxième ont une traverse longitudinale, et les trois traverses traversant les trois premiers piliers auxquels sont fixés plusieurs crochets en fer, le cinquième pilier longeant la rue est pourvu d'une traverse et de trois crochets en fer.

4<sup>ème</sup> Quatre étaux de bouchers à partir du bas ayant huit pierres de champ, le premier quatre madriers, le deuxième quatre, le troisième deux, le quatrième trois, ces bancs ont sept piliers debout, le premier trois traverses, le deuxième deux, le troisième trois,, le quatrième quatre, aboutissant soit aux piliers debout, soit aux piliers de la première allée au Sud, à ces traverses et piliers sont placés plusieurs crochets en fer, les comparants observent que les madriers ayant été fournis par les bouchers résidants qu'ainsi ils leur appartiennent que dès lors, les adjudicataires ne peuvent en être responsables.

5<sup>ème</sup> Première allée transversale, un banc de boucher placé sur pilier en bois et agrafé.

6<sup>ème</sup> Première allée côté Sud, bancs de marchand garnis de leurs planches allant de pilier à pilier, en tout vingt quatre planches clouées sur leurs tasseaux, vieilles et en mauvais état, bancs au devant comprenant sept piliers en pierre garnis de leurs madriers agrafés mi-neufs.

7<sup>ème</sup> Coté opposé de la même allée, à partir du bas jusqu'à l'escalier, onze piliers en pierre, garnis dans toute la longueur de leurs madriers agrafés mi-neufs.

8<sup>ème</sup> Vis-à-vis, les bancs d'élévation supportent cinq rangs de planches, le dernier quatre rangs, soit en tout trente huit planches neuves avec leurs tasseaux de support neufs et cloués.

9<sup>ème</sup> Allée du milieu, côté Sud, onze piliers en pierre supportant les madriers agrafés mi-neufs, les bancs d'élévation comportent cinq rangs de planches supportées sur tasseaux, ces planches sont au nombre de trente neuf vieilles et anciennes, deux neuves et les petits bouts comportent six planches neuves de cinquante centimètres de longueur.

10<sup>ème</sup> Allée du milieu côté Nord, garni de onze piliers en pierre supportant leurs madriers agrafés mi-neufs, les bancs d'élévation comportent différents rangs de planches placées et clouées sur leurs tasseaux, au nombre de quarante et une, dont trente sept vieilles et quatre neuves, plus cinq planches neuves de cinquante centimètres de longueur à la petite travée.

11<sup>ème</sup> Banc de travers vis-à-vis l'entrée Nord, comprenant deux piliers et une planche transversale, vieille construction, garni de quatre planches neuves.

12<sup>ème</sup> Au bout de l'allée du milieu, joignant l'escalier à droite et à gauche, deux bois debout auxquels sont agrafés quatre petites traverses.

13<sup>ème</sup> Allée du minage, sept piliers en pierre supportant leurs madriers agrafés et mi-neufs, vis-à-vis bancs d'élévation comportant différents rangs de planches neuves, clouées sur

tasseaux neufs, ces planches sont au nombre de trente deux, y compris le petit compartiment du côté de la rue, chemin n° 17.

14<sup>ème</sup> Même côté, bancs de pierre entre les piliers un et trois en assez bon état, même côté joignant la rue, banc de pierre entre les piliers n° 1 et le passage Nord, aussi en bon état.

Clos et arrêté le présent procès-verbal à Villebois-Lavalette le sept février mil huit cent soixante-six

Bon pour double, signé : Chaignaud  
double, signé : Jean Juillien  
signé : Bourrut

Bon pour  
Bon pour double,